



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/269
S/17977

8 avril 1986

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante et unième session
Points 35 et 37 de la liste préliminaire*
QUESTION DE PALESTINE
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Quarante et unième année

Lettre datée du 8 avril 1986, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Oman auprès de l'Organisation des
Nations Unies

En ma qualité de président du Groupe des Etats arabes pour le mois d'avril, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la lettre de l'Observateur permanent adjoint de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, en date du 7 avril 1986 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 35 et 37 de la liste préliminaire, ainsi que du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Saoud Bin Salim AL-ANSI

* A/41/50/Rev.1 et Corr.1

ANNEXE

Lettre datée du 7 avril 1986, adressée au Secrétaire général par
l'Observateur permanent adjoint de l'Organisation de libération
de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, j'ai l'honneur de porter d'urgence ce qui suit à votre attention.

Pour la deuxième fois en 10 jours, l'aviation israélienne, utilisant des avions de fabrication américaine, a attaqué des objectifs civils au Liban. Aujourd'hui, au cours de six attaques consécutives d'une durée de 4⁵ minutes, l'aviation israélienne a attaqué la région de Sidon et a bombardé les camps de réfugiés palestiniens de Ein El-Helweh, Mieh-Mieh et les régions avoisinantes. Un grand nombre de civils palestiniens et libanais ont été tués et blessés. Entre autres, trois petits enfants ont été blessés et sont maintenant dans un état grave. Les dégâts matériels sont également importants.

Sous prétexte de rechercher des combattants de l'OLP retournant au Liban, Peres et Rabin ont relancé le plan conçu par Tel-Aviv en guise de solution finale du problème palestinien, à savoir le génocide : l'annihilation du peuple palestinien.

L'Organisation de libération de la Palestine demande au Conseil de sécurité de prendre immédiatement des mesures appropriées pour assurer la sûreté et la sécurité des réfugiés palestiniens au Sud-Liban comme prévu dans plusieurs résolutions de l'Organisation des Nations Unies.

L'Observateur permanent adjoint,

Chargé d'affaires par intérim,

Riyad MANSOUR

